

Bruxelles, le 5 septembre 2025
(OR. en)

12559/25
ADD 1 REV 1

EF 281
ECOFIN 1136
DELECT 124

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	3 septembre 2025
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	C(2025) 3801 annex
Objet:	ANNEXE du RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) .../... DE LA COMMISSION modifiant le règlement délégué (UE) 2020/1818 en ce qui concerne la définition des armes interdites

Les délégations trouveront ci-joint le document C(2025) 3801 annex.

p.j.: C(2025) 3801 annex



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 28.8.2025
C(2025) 3801 final

ANNEX

ANNEXE

du

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) .../... DE LA COMMISSION
modifiant le règlement délégué (UE) 2020/1818 en ce qui concerne la définition des
armes interdites

ANNEXE

<i>Intitulé du traité ou de la convention interdisant un certain type d'armes</i>	<i>Type d'armes interdit</i>
<i>Convention sur l'interdiction des armes biologiques (1972)</i>	<i>Les armes biologiques telles que définies à l'article I^{er} de la convention</i>
<i>Convention sur l'interdiction des armes chimiques (1993)</i>	<i>Les armes chimiques telles que définies à l'article II de la convention</i>
<i>Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (traité d'Ottawa) (1997)</i>	<i>Les mines antipersonnel telles que définies à l'article 2 de la convention</i>
<i>Convention sur les armes à sous-munitions (2008)</i>	<i>Les armes à sous-munitions telles que définies à l'article 2 de la convention</i>